



Dr. Tony Cabus

(Boursier d'études et de recherche)

Séjour au Japon : Avril 2017 – Septembre 2020

Université de Kobe

Graduate School of International Cooperation  
Studies

Doctorat de droit international sur le droit de  
la mer

Vivre au Japon était un rêve pour moi alors quand j'ai appris qu'il existait une bourse telle que le MEXT, je n'ai pas hésité. La procédure prit du temps et beaucoup de papiers mais l'ambassade aida beaucoup pour répondre aux questions. Après avoir été accepté pour la bourse, il me fallut trouver un superviseur et une université dans laquelle poursuivre mon doctorat. Ayant effectué un échange auparavant à l'université de Kobe, il fut tout naturel pour moi d'y candidater. Je pris alors contact avec un professeur de droit international avec lequel j'entrepris d'élaborer un projet de thèse sur le droit de la mer et la responsabilité des Etats pour atteinte à l'environnement marin. Cela étant fait, il ne me fallait plus qu'obtenir un bon score au TOEFL pour être accepté en tant que doctorant au département de droit international de la faculté de coopération internationale (GSICS) de l'université de Kobe.

Mon séjour de trois ans et demi commença donc en 2017 à Kobe dans la région centrale du Kansai. L'accueil fut parfait. L'université de Kobe attribue à chaque étudiant étranger un tuteur afin de nous aider dans les démarches universitaires et administratives telles que l'enregistrement auprès de la mairie, l'obtention d'une assurance, etc. Pour ce qui est du logement, une chambre dans une résidence universitaire me fut proposée pour les six premiers mois du séjour à la suite desquels je dus louer un appartement par mes propres moyens pour le reste du séjour.

Heureusement, le montant du MEXT suffit pour louer un petit appartement tout en profitant du Japon. Profiter du Japon d'ailleurs, parlons-en ! La vie japonaise est très active. Shopping, karaoké, bowling, mini-golf, *izakaya*, bars... tout est accessible au Japon et l'on s'y retrouve très souvent entre amis. Le weekend, prendre le train pour aller visiter un temple ou une ville plus lointaine est tout ce qu'il y a de plus simple (même sans parler japonais) grâce au meilleur réseau ferré du monde. Cela pèse sur les finances mais la bourse n'est pas là pour faire des économies. Au contraire, elle devrait vous encourager à explorer ce si beau pays.

La vie sur le campus japonais fut pour moi une expérience bien différente de ce que j'ai pu vivre en France également. Le campus est en effet non seulement un lieu d'étude mais aussi un lieu de vie !

Le contact avec les professeurs est fréquent et bien souvent presque familial. Il n'est pas rare de dîner au restaurant avec sa classe et ses professeurs. Evidemment, la proximité des professeurs, notamment lorsqu'ils vous supervisent, peut être à double tranchant et les événements sociaux sont des moments propices pour l'étalage des différences culturelles. Il faut donc un certain temps d'adaptation avant de pouvoir se fondre dans une conversation. Heureusement, nous sommes rarement les seuls dans cette situation car de nombreux étudiants étrangers y prennent part également. En effet, mon séjour au Japon fut aussi l'occasion de me faire aussi des amis du monde entier. Du fait de la difficulté de la langue japonaise, beaucoup d'étrangers forment entre eux des communautés très soudées et solidaires où l'anglais est la langue primaire et où il est facile de s'intégrer.

Pour ma part, j'eus la chance de me faire de très bons amis à la fois japonais et étrangers. Cela me fut précieux lors du doctorat qui est une expérience souvent stressante. En effet, écrire une thèse est déjà difficile et il faut ajouter à cela la pression du temps. La bourse du MEXT n'étant pas extensible, le doctorat doit donc être terminé dans les trois années imparties. Evidemment, il est possible de prendre plus de temps mais le séjour ne sera dès lors plus financé par le MEXT. Dans mon cas, l'université de Kobe fut extrêmement utile pour finir à temps grâce à son immense bibliothèque et sa facilité pour acquérir de nouveaux ouvrages, son accès à de nombreuses bases de données électroniques et, bien sûr, la serviabilité de son personnel. La facilité d'accès aux professeurs (y compris des professeurs étrangers de passage à Kobe) et les nombreuses opportunités que j'ai eues de présenter mon travail sur le droit de la mer lors de séminaires furent aussi des occasions précieuses d'améliorer la qualité de ma thèse. Celle-ci fut ainsi rendue en juin 2020 et en septembre le doctorat me fut remis. Grâce à lui et au parcours atypique que caractérise un diplôme japonais, j'ai pu obtenir dès 2021 un poste dans une université allemande où l'on me questionne très régulièrement sur la vie au Japon !

En rétrospective, je ne regrette absolument pas d'être parti trois ans au Japon avec le MEXT. Au contraire, j'y retournerais sans hésiter si l'opportunité se représentait.